

Versailles, le 9 janvier 2018

Objet : Cages de verre



Mes Chers Confrères,

Dans le cadre du combat mené par les Barreaux contre l'installation et l'utilisation des cages de verre dans les salles d'audience, un référé d'heure à heure avait été déposé au nom de l'Ordre des Avocats de Versailles devant le Président du Tribunal de Grande Instance de Versailles.

Vous trouverez en pièce jointe la requête ainsi que l'ordonnance et l'assignation.

L'affaire a été évoquée à l'audience de ce jour devant le juge des référés et a fait l'objet d'un renvoi au **jeudi 18 janvier prochain à 14 heures.**

Je vous invite à venir très nombreux à cette audience.

Votre bien dévouée.

Christine BLANCHARD-MASI
Bâtonnier de l'Ordre